



Le responsable pédagogique et/ou scientifique doit avoir suivi une formation de formateurs et doit pouvoir en attester. Il doit posséder les compétences requises pour les formateurs réguliers décrites au paragraphe sur **les formateurs**.

Il doit s'assurer en lien avec les décisions du comité pédagogique et/ou scientifique de :

- l'organisation pédagogique et la coordination des programmes de simulation ;
- l'adéquation des programmes de simulation aux nouvelles recommandations ;
- la mise à jour des programmes de simulation ;
- l'animation de l'équipe de formateurs et de leur formation continue.



Les formateurs, occasionnels ou réguliers, médicaux ou non médicaux, détiennent une formation spécifique à la simulation (diplôme universitaire, formation reconnue officiellement notamment par les conseils nationaux professionnels concernés, y compris les formations à l'étranger, stages, formations courtes) adaptée à leur implication dans la formation en simulation et au **type d'infrastructure**, ou à défaut une validation de l'expérience reconnue par le responsable de l'infrastructure et/ou le responsable pédagogique et/ou scientifique.

Ils doivent avoir acquis, en plus de leur formation à la simulation, une expérience pédagogique les rendant aptes à intégrer la simulation dans un programme (cf. chapitre 1) telle que définie dans ce guide (identification des besoins, identification des objectifs d'apprentissage, etc.), ainsi qu'une expérience dans la thématique qu'ils enseignent.

Des formateurs disposant de compétences spécifiques en matière d'analyse comportementale ou de gestion des risques pourront être associés en fonction des programmes de simulation proposés.

Les formateurs stagiaires feront l'objet d'un encadrement prévu par le responsable de l'infrastructure.

Lors de chaque session de simulation, le nombre et le type de formateurs doivent être adaptés aux objectifs pédagogiques, à la capacité d'accueil des apprenants et aux techniques de simulation utilisées.

Les formateurs doivent s'assurer du bon déroulement des sessions de simulation :

- respect des objectifs pédagogiques ;
- *briefing* ;
- déroulement du scénario en s'adaptant notamment à des approches diagnostiques ou thérapeutiques « atypiques » des apprenants ;
- *débriefing*.

Les connaissances et compétences spécifiques requises pour les formateurs en simulation sont décrites ci-dessous.

### → **Formateur occasionnel (moins de 6 séances de formation par an)**

Le formateur occasionnel doit connaître :

- l'intérêt et la place de la simulation en pédagogie pour l'enseignement des sciences de la santé ;
- les techniques de simulation utilisées lors de la session de simulation ;
- les principes de l'évaluation formative.

### → **Formateur régulier (plus de 6 séances de formations par an)**

En plus des connaissances requises pour le formateur occasionnel, le formateur régulier doit savoir :

- élaborer des scénarios à partir d'objectifs pédagogiques ;
- mettre à jour des scénarios de simulation ;
- utiliser plusieurs techniques de simulation ;
- connaître les besoins en matériel et en ressources humaines en lien avec une séance de simulation ;
- réaliser un *débriefing* sur les approches comportementales interprofessionnelles ;
- maîtriser parfaitement le matériel utilisé (programmation de simulateur, matériel audio-vidéo, etc.) ;
- faire face à d'éventuelles pannes (mannequins, matériel audio-vidéo, etc.).

Les compétences des formateurs sont **régulièrement évaluées**.



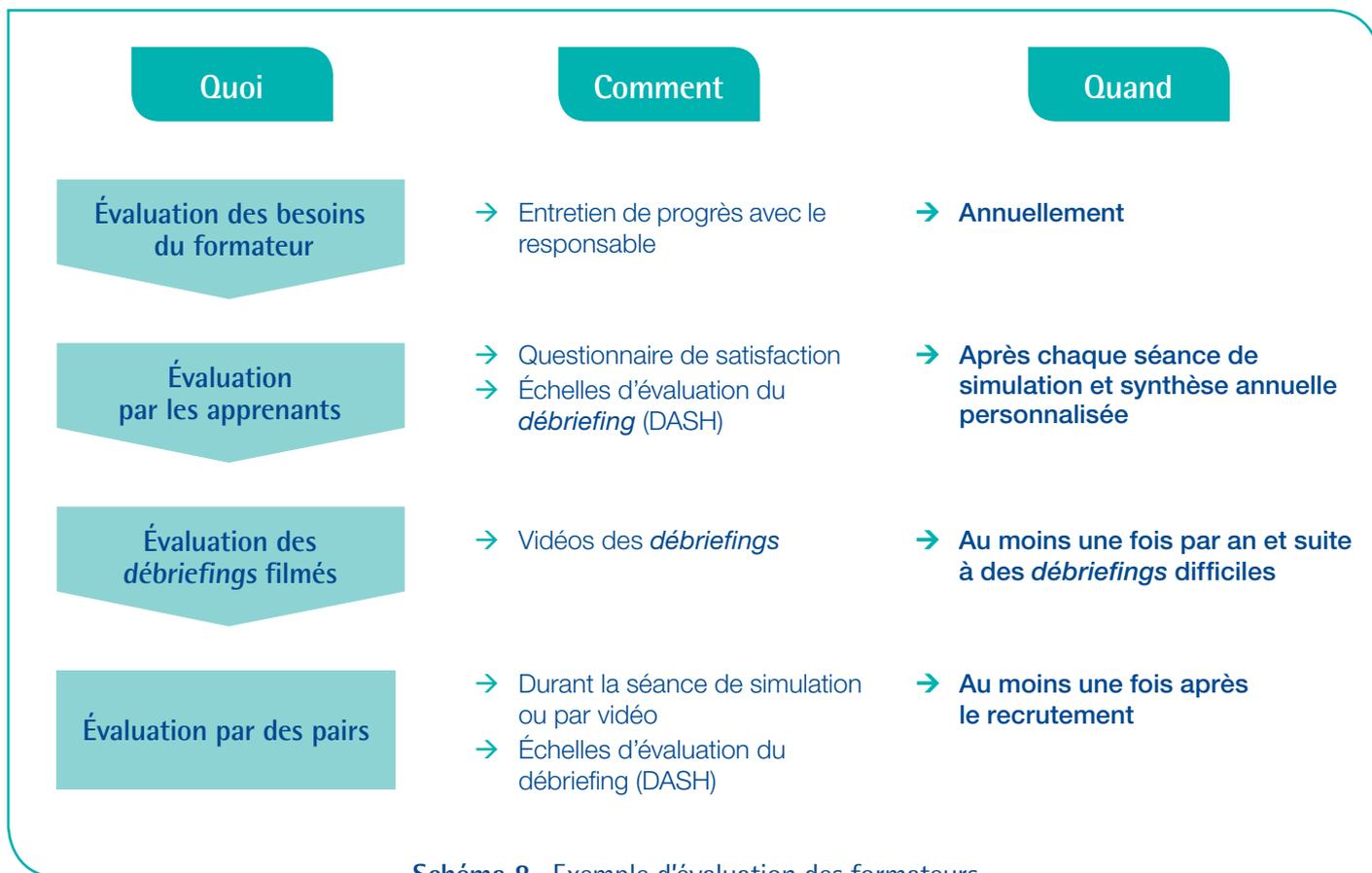


Ce guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé met en avant l'importance du **rôle des formateurs** et de leurs **compétences** pour mener à bien leur mission (construction et adaptation de scénarios, mise en œuvre de séances de simulation, évaluation des apprenants lors du *débriefing*, etc.). Les compétences des formateurs doivent être régulièrement évaluées.

Plusieurs outils d'évaluation des formateurs peuvent être utilisés :

- la fréquence des sessions de simulation délivrées chaque année par chaque formateur ;
- une enquête de satisfaction\* des apprenants pris en charge par le formateur (accueil, moyens et méthodes pédagogiques, atteinte des objectifs pédagogiques, etc.) ;
- les formateurs peuvent également être évalués par leurs pairs (formateurs indépendants) selon une méthode d'évaluation des pratiques s'appuyant sur une grille d'évaluation spécifique où pourraient figurer :
  - CV du formateur (formation, programme de simulation mis en œuvre, fréquence de participation à des sessions de simulation au cours d'une période de 12 mois),
  - les critères de la pratique à évaluer par observation directe des pratiques ou à partir des vidéos des séances de simulation et *débriefing* enregistrées ;
- les échelles d'évaluation du *débriefing* (*Debriefing Assessment for Simulation in Healthcare* ou *DASH*<sup>43</sup>) développées par le centre de simulation médicale d'Harvard. Il s'agit de plusieurs questionnaires d'évaluation du *débriefing*, destinés à être utilisés soit par le formateur lui-même, soit par les apprenants dans le but d'améliorer les *débriefings*. Une étude récente<sup>44</sup> démontre une bonne fiabilité et une première preuve de validité de ces échelles.

Le schéma 8 ci-dessous propose un exemple d'évaluation des formateurs :



43. Center for Medical Simulation. *Debriefing assessment for simulation in healthcare (DASH)*. <http://www.harvardmedsim.org/debriefing-assesment-simulation-healthcare.php>

44. Brett-Fleegler M, Rudolph J, Eppich W, Monuteaux M, Fleegler E, Cheng A, et al. *Debriefing assessment for simulation in healthcare: development and psychometric properties*. *Simul Healthc* 2012;7(5):288-94.

